



Comité Départemental de Voile de Seine et Marne

Assemblée Générale Ordinaire

Avon le 27/01/2024

V6



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Ordre du jour :.....	3
Modalités des votes suivants	3
Approbation du procès-verbal de l'AG du 21/01/2023	4
Rapport moral et rapport sportif.....	4
Evolution des effectifs :.....	4
Communication Web	4
Activités significatives 2023:.....	5
Activités 2024 : que souhaiteriez-vous que nous puissions étudier ?	5
• Calendrier sportif 2024.....	6
• Rapport Financier.....	7
Le bilan des comptes est présenté aux participants,.....	7
Budget prévisionnel 2024.....	7
Nomination du président du Comité Départemental 77 pour l'exercice 2024.....	8
Questions diverses.....	8
Annexes.....	9
Annexe 1 : Convocation.....	10
Annexe 2 : Emargement.....	11
Annexe 3 : Procès verbal de compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2022 du 21 janvier	12
Annexe 4 : Calendrier sportif 2024	16
Annexe 5 : Bilan des comptes 2023	17
Annexe 6 : Budget prévisionnel 2024	18



Introduction

La séance est ouverte à 16h15 par Eric Berezoutzky vice-président qui remercie l'YCPF et sa nouvelle présidente Madame Danièle Lefèvre pour avoir mis à disposition ses locaux pour la bonne tenue de cette A.G.

Est aussi remerciée Paule Marie Poulouin Secrétaire générale de la ligue d'Ile de France qui a bien voulu nous rejoindre.

Il est ensuite indiqué le caractère exceptionnel de la situation car cette assemblée est la première à se tenir après le décès du président en exercice.

Un bref hommage est rendu à Eric Perois pour son engagement auprès de la FFV et plus particulièrement du Comité de Voile de Seine et Marne.

Cette assemblée peut valablement délibérer, 8 clubs membres présents ou représentés sur 10 adhérents.

Ordre du jour :

- Modalités des votes
- Approbation du procès-verbal de l'AG du 21/01/2023 - A Amardhey
- Rapport moral et sportif – Eric Berezoutzky
- Calendrier sportif – Jerome Thomas excusé
- Rapport Financier - Philippe Desmeuses
- Nomination du président pour l'exercice 2024 - Arlette Amardhey
- Questions diverses

La réunion sera suivie par les résultats des régates des CHAMPIONNATS DE SEINE ET MARNE DERIVEURS et HABITABLES-QUILLARDS et du pot de l'amitié

Modalités des votes suivants

L'assemblée générale accepte de faire l'intégralité des votes suivants à main levée

Nota : Unanimité des votants/voix exprimées requise.

Contre : 0 Abstentions : 0 La motion est validée à l'unanimité



Approbation du procès-verbal de l'AG du 21/01/2023

L'assemblée générale valide le dernier procès-verbal de compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2022 du 21 janvier 2023 tel que mis à disposition

Nota : la majorité des voix exprimées est requise.

Contre : 0 Abstentions : 0 Le PV de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2023 est adopté à l'unanimité

Rapport moral et rapport sportif

Outre l'introduction faite en début de réunion et l'hommage à Eric Perois, le caractère exceptionnel de la situation est indiqué car cette assemblée est la première à se tenir après le décès du président en exercice. Aussi sont évoqués nos statuts prévoyant cette situation ceci sera détaillé ultérieurement.

Il est rappelé que le CDV est à votre disposition, en quoi le CDV77 peut-il vous aider ? appelez-nous et étudions ensemble vos problématiques.

Evolution des effectifs :

- L'évolution de notre effectif (CDV77) en licences (passeport et tempo inclus) est presque stable : 388 en 2023 vs 391 en 2022 après une décroissance en 2022
- Au niveau de l'Ile de France en 2023 : 5911 légèrement en croissance (+1%)
- 2023 388 en Seine et Marne / 5911 en Ile De France = 6,56% de la région (78, 75 et 92 sont les départements les plus nombreux)
- Répartition Femme/Homme au niveau départemental en 2023 : 29% équivalent de ce qu'il en est en Ile De France.
Il est indiqué que les instances dirigeantes des clubs et des CDV, après la ligue cette année devront mettre à jour leurs statuts/ règlements intérieurs afin de garantir la parité l'année prochaine les candidatures féminines sont à prévoir dès à présent au CDV comme dans vos clubs.
- En termes de tranches d'âges en 2023 : 17% de jeunes hors passeport et tempo soit une baisse de 3% Ne faut-il pas nous poser la question de la croissance de notre sport en Seine et Marne ?

Communication Web

Le site Web du comité CDV77.fr a été mis à jour avec vos remarques, je reste à votre disposition à ce titre bien entendu, de plus si vous en avez le besoin je peux héberger votre club sur le site du CDV ou vous conseiller sur la réalisation de celui-ci de manière indépendante mais en conservant les liens avec le CDV77 et la FFV.



Activités significatives en 2023 :

- Challenge départemental en dériveur :
10 régates prévues dont Villeneuve/Yonne dont une annulée (Seine Port)
en moyenne 16 voiliers pour 24,4 participants pour un total de 220 participations
(+28%) soit une centaine de coureurs.
- Challenge départemental en quillards de sport /habitables : peu de régates réalisées
35 coureurs classés dont 4 seulement ayant effectué 2 régates

Je tiens à remercier les clubs organisateurs, leurs comités de course, les arbitres et les équipes assurant la sécurité, fonctions pour lesquelles une relève va être nécessaire dans les clubs. Il est rappelé y compris aux coureurs que ces activités sont indispensables à la tenue des épreuves et personne n'en est exempté.

- Formations potences (deux sessions ont eu lieu : à Montereau et à l'YCPF)
- Formations règles de course (Merci à notre arbitre P Vilain venu à l'YCPF)
- Formation permis eaux intérieures co-financé (1)

Activités 2024 : que souhaiteriez-vous que nous puissions étudier ?

- Permis eaux intérieures Sur la base 1/3, 1/3, 1/3 à proximité
La participation du CDV est au maximum de 120€ par candidat après paiement au moins équivalent du club. La dépense doit être présentée sur l'exercice en cours.
Une question est posée pour le permis côtier dans le cas où le plan d'eau du club permet de l'utiliser. Le CDV se réunira pour valider la faisabilité de cette exception.
- Quelles sont les autres formations que l'assemblée souhaiterait que nous étudions en 2024 ? :
RENOUVELER LES SESSIONS DE L'ANNEE 2023 (pas d'autre demande des clubs)
FREG ACTUEL une refonte est à l'étude pour application 2025/2026
REGLES DE COURSE (venir avec son ordi)
UTILISATION DE LA GRUE
GERER une sécurité pendant une régata (besoin et faisabilité à affiner)
- Le club ASSFV souhaite que l'on l'assiste dans la création de son site web qui sera hébergé sur celui du CDV (cdv77.fr), Eric Berezoutzky prendra contact et assurera cela.
- 2024 est une année olympique mais il faut préparer la suite de nos clubs et du CVD77 afin d'assurer la continuité des activités et la promotion des valeurs du sport et de la FFV un appel à des ressources nouvelles est fait.



- **Calendrier sportif 2024**
par Jerome Thomas – excusé

- Nous allons vous présenter le calendrier final des épreuves 2024 interclubs il est publié sur notre site Web – voir en annexe

L'assemblée générale valide

Nota : la majorité des voix exprimées est requise.

Contre : 0 Abstentions : 0 le rapport moral et le rapport sportif sont adoptés à l'unanimité



- **Rapport Financier**

Philippe Desmeuses

Le bilan des comptes est présenté aux participants, (annexe 5)

L'assemblée générale valablement constituée donne quitus au comité de direction et au trésorier pour sa gestion du CDV en 2023

Contre : 0 Abstentions : 0 la motion est adoptée à l'unanimité

Budget prévisionnel 2024

Philippe Desmeuses

- le BUDGET prévisionnel 2024 est présenté aux participants, (annexe 6)
- La cotisation 2024 des clubs restant inchangée ne fait pas l'objet d'un vote.
- Pour rappel elle s'élève à 60 € pour les clubs de moins de 50 licenciés et 70 € pour les clubs ayant 50 licenciés et plus. Vous pouvez procéder au paiement dès à présent.



Nomination du président du Comité Départemental 77 pour l'exercice 2024

Arlette Amardhey

- Selon les articles 24 et 25 des statuts (extraits ci-dessous) :

En cas de vacance du poste de Président du Comité Départemental, pour quelque cause que ce soit..., les fonctions de Président sont exercées provisoirement par le Secrétaire Général

Dès sa première réunion suivant la vacance, et après avoir le cas échéant complété le CD, l'Assemblée Générale élit un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Le nouveau Président peut alors choisir de conserver le Bureau en place...ou de procéder à son remplacement pour la même période selon la procédure prévue pour la désignation initiale du Bureau.

- Le comité directeur propose de nommer au poste de Président Eric Berezoutzky actuellement vice-président afin d'assurer la suite du mandat en cours (exercice 2024)
- Eric Berezoutzky présente sa candidature en respect des règles du CDV77
- Contre : 0 Abstentions : 0 Eric Berezoutzky est élu à l'unanimité

Questions diverses

Aucune question n'a été soumise par écrit

Un espace d'échange poursuivi place afin de collecter les besoins ou envies des clubs pour l'année 2024

L'Héraut du CN Vaires fait part de son souhait d'obtenir des bateaux par l'ANS, les clôtures des demandes de subventions sont proches, P Vilain et PM Poulouin (Secrétaire générale de la ligue Ile de France) indiquent les difficultés afin de monter cette demande en respect des critères imposés pour les appels à projets de l'ANS.

Message aux clubs : il faut déclarer vos régates au plus tôt dans la saison par ailleurs aucune régate 5A ou B ne peut avoir lieu le week-end de celle de la ligue IDF dans les clubs du territoire, le calendrier du CDV est ajusté en conséquence (voir site cdv77.fr)

Nous vous remercions de votre participation

Bonne année de navigations dans vos clubs et au-delà pour 2024

L'ordre du jour et les questions étant épuisés la séance est close à 18h30.

A l'issue de cette réunion sera faite la présentation des résultats des régates des CHAMPIONNATS DE SEINE ET MARNE DERIVEURS et HABITABLES-QUILLARDS, et un pot de l'amitié clôturera cette demi-journée



Annexes



Annexe 1 : Convocation.



Comité Départemental de Voile de Seine et Marne

Convocation à L'ASSEMBLEE GENERALE 2023
SAMEDI 27 JANVIER 2024 à 16h
Au Club de l'YCPF rue du Port de Valvins 77210 AVON

Dammarié, le 28 décembre 2023

L'Assemblée Générale du CDV77 se tiendra le **Samedi 27 janvier à 16 h**, à l'YCPF, elle sera suivie d'un pot de l'amitié qui permettra de récompenser **les 3 premiers coureurs classés** aux Challenges dériveurs et habitables/quillards.

L'ordre du jour proposé par le comité directeur :

- Adoption du PV de l'Assemblée Générale 22 du 21 JANVIER 2023
- Rapport moral et d'activité (Éric BEREZOUTZKY)
- Rapport financier (Philippe DESMEUZES)
- Montant de la cotisation 2024 (Philippe DESMEUZES)
- Projet de budget 2024 (Philippe DESMEUZES)
- Rapport sportif 2023 et calendrier 2024 (Jérôme THOMAS)
- Proposition du comité directeur de nommer Éric BEREZOUTZKY pour assurer la suite du mandat de Président (pour l'année 2024)
- Questions diverses
- Résultats du classement Départemental 77

Comptant sur votre présence, recevez mes cordiales salutations.

Éric BEREZOUTZKY
Vice-Président







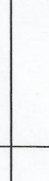

PJ : -Pouvoir + Bulletin participation AG/apéritif-
-Résultats du Challenge Dériveurs
-Résultats du Challenge Quillards/Osiris
-Calendrier 2024
-PV de l'Assemblée 2022 du 21/01/2022
-Plan YCPF

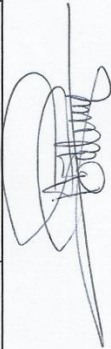
2 rue des Étangs 77190 DAMMARIÉ LÈS LYS
Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Seine et Marne sous le n° W771006009
SIRET : 42020412500025 APE : 9312Z

Annexe 2 : Emargement

CDV77 - Assemblée Générale du samedi 27 janvier 2024

LISTE ELECTORALE

CLUBS n°	noms	PRESIDENTS REPRESENTANTS	(2 max) POUVOIRS à		EMARGEMENTS	VOTE
			noms	prénoms		
77004	CVDL	AMARDEY Arlette				
77007	US MELUN	BOURBON Jean Christophe				
77009	YCPF	LEFEVRE Danièle				
77011	CN PRAILLONS	LECLAIRE Hervé				
77012	CVSP	DELAGRANGE Philippe	NALIS	Laurent Patrick		
77013	ASSFV	HAYES Jean Louis				
77014	CVYST MAMMES	BARALLE Jean Marie				
77015	CS MONTEREAU	THOMAS Jérôme	DESMEUZES VILAIN	Philippe Patrick		
77016	CN VAIRES	HERAUT Laurence			L. Heraut	
77901	JABLINES-ANNET CIA	BARAT Jean Michel				



bygn 10 f...
Boulouin



Annexe 3 : Procès verbal de compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE 2022 du 21 janvier

ASSEMBLEE GENERALE 2022 du 21 janvier 2023

La séance est ouverte à 16h 30 par le Président ERIC PEROIS. Il remercie d'une part le président de l'YCPF Kim STAEGER-HOLST de nous accueillir dans les locaux de l'YCPF et d'autre part les membres présents. Cette assemblée peut valablement délibérer, 7 membres présents ou représentés sur 10 clubs adhérents.

1/Approbation du procès-verbal de l'AG 2021 :

Le PV de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2022, est adopté à l'unanimité.

2/Rapports moral et sportif : Eric PEROIS

L'année 2022 a permis à nos clubs de retrouver la sérénité, reprendre la pratique et le développement de la voile, retrouver le dynamisme de nos adhérents.

Le nombre de licences de 2022 est très proche de 2021 ce qui donne une évolution de 6 % pour un total de 372 ce qui reste faible pour notre représentativité. Cette moyenne correspond à la tendance en Ile de France.

Les chiffres que je vous donne viennent de FREG, les primo licences y sont comptées à la différence des STATS de la FFV.

Avec 450 pratiquants recensés nous ne sommes pas le sport le plus pratiqué en Seine et Marne...

Le nombre de licences est le seul marqueur de notre activité quand nous devons rendre des comptes aux entités territoriales dont nous dépendons en partie pour le financement et la territorialité. Un processus d'information c'est mis en place au sein de la FFV pour redéfinir et affirmer le rôle de la licence et son contenu, cette image de notre activité et représentativité est aussi importante pour nos adhérents. De plus une réforme nationale du sport doit redéfinir la forme de la représentativité des clubs, CDV et Ligues auprès des institutions nationales.

Autre vecteur de la diffusion de l'image et de l'activité de la voile par le soutien du Comité Département Olympique et sportif de Seine et Marne, nous avons repris contact avec cette institution qui peut par son expérience et son lien avec le département apporter aux clubs et au CDV un plus en termes de communication de formation ou d'organisation de manifestation.

Les clubs retrouvent leur activité, L'YCPF reste le club avec le plus de licenciés, Seine Port confirme le positionnement de son école de voile, et VAIRES en pérennisant ses installations voit la meilleure progression en nombre de licences. A l'encontre Montereau a souffert de la perte de ses installations mais garde son dynamisme sportif, Melun à la grande Paroisse doit se battre pour garder la jouissance du plan d'eau face à un parc d'attraction et maintenant sur la mise en place d'une ferme énergétique qui réduirait la surface du plan d'eau...

A signaler l'arrivée du SMEAG de JABLINES qui est depuis cette année affilié à la FFV comme le sont toutes les anciennes bases de loisirs. Elle y accueille l'activité du CDV 93 qui était auparavant à VAIRES.



Le rôle du CDV est de regrouper les besoins des clubs tant en termes d'organisation pour les régates et pour la formation qui s'étend à l'encadrement d'un club que ce soit par la mise en place de stage ou par la participation financière a des formations extérieures. 2022 n'a pas vue de formation se mettre en place. Et verra la fin des participations aux frais d'accueil pour les régates du championnat de Seine et Marne.

Le CDV mets en place un calendrier de régates qui forment le championnat départemental afin de favoriser, l'accès à la compétition, la progression des coureurs par les rencontres interclubs. Le fonctionnement de ce championnat est de permettre un classement basé sur la participation de chaque membre de l'équipage quel qu'en soit le support.

Nous devons rendre hommage à Claude DAYON, disparu au mois de décembre, il a été Président du club de VAIRES et du CDV 77, Président de la Ligue Ile de France de voile, fondateur de Nautisme en Ile de France, et était toujours administrateur de la FFV. Son action, son engagement, son enthousiasme et sa passion pour la voile reste un exemple pour tous. Qu'il en soit remercié.

SITE cdv77.fr : Eric BEREZOUTKY s'était proposé lors de la dernière AG de prendre en charge le dossier.

Eric B. propose la création d'1 page pour les clubs qui n'ont pas de site.

3/ Rapport financier – Philippe DESMEUZES

Les comptes sont distribués aux participants, ainsi que le BUDGET 2023 joints

Cotisation 2023 : 60 € moins de 50 licenciés et 70 € pour les clubs ayant 50 licenciés et plus.

Pas de commentaire particulier : les montants des cotisations proposés sont adoptés à l'unanimité.

Nous proposons toujours des aides aux clubs pour diverses formations (y compris permis moteur) après avoir soumis leur besoin au Comité Directeur.

4/QUESTIONS DIVERSES

Une régata à VILLENEUVE S/YONNE le 2/7/2023 si les adhérents de vos Clubs souhaitent y participer contacter JEROME THOMAS

Sans changement :

Président : Eric PEROIS,
Trésorier : Philippe DESMEUZES,
secrétaire : Arlette AMARDHEY.

Fin de la séance à 18 h 30

La réunion se poursuit par les résultats des régates des CHAMPIONNATS DE SEINE ET MARNE DERIVEURS et HABITABLES-QUILLARDS et du pot de l'amitié préparé par l'YCPF



C.D.V. 77

RAPPORT FINANCIER du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Trésorerie au 1^{er} janvier 2022 + 6 027,51

Recettes

Subvention (Conseil Départemental)	800,00 €	
Cotisations clubs (55 € < 50 licenciés / 65 € > 50 licenciés)	395,00 €	
Recettes Assemblée Générale CDV 77	0,00 €	
Recettes diverses	0,00 €	
Intérêts sur livret 2022	71,03 €	

	1 266,03 €	+ 1 266,03 €

Dépenses

- Entretien et fournitures diverses	12,90 €	
- Frais de secrétariat	0,00 €	
- Frais postaux	13,92 €	
- Frais bancaires	5,10 €	
- Récompenses, lots et coupes	0,00 €	
- Assurances	163,97 €	
- Formations	0,00 €	
- Remboursement déplacements et missions	0,00 €	
- Aides aux clubs	774,94 €	
- Dépenses Assemblée Générale CDV 77	200,16 €	
- Dépenses diverses	621,24 €	
- Cotisations	0,00 €	

	1 792,23 €	- 1 792,23 €

Placements au 31 décembre 2022

Livret A CIC	5 231,17 €	Compte courant CIC	
270,14 €			
	-----		-----
	5 501,31 €		+ 5 501,31 €



C.D.V.77

BUDGET 2023	RECETTES	DEPENSES
Subventions		
Subvention Conseil Général	800,00 €	
Subvention ANS	0,00 €	
Cotisations		
Cotisations clubs	515,00 €	
Manifestations		
Assemblée générale CDV 77	0,00 €	
Autres recettes	135,00 €	
Intérêts sur livret A		
Affiliation		
Cotisations CDOS		0,00 €
Manifestations		
Dépenses Assemblée Générale CDV 77		250,00 €
Déplacements		
Remboursement déplacements et missions		30,00 €
Autres dépenses		
Frais de secrétariat		10,00 €
Frais postaux		15,00 €
Services bancaires		5,00 €
Assurances		165,00 €
Formation		300,00 €
Récompenses, lots et coupes		225,00 €
Entretien et fournitures diverses		100,00 €
Aides aux clubs		800,00 €
Immobilisations		0,00 €
TOTAL	1 450,00 €	1 900,00 €



Annexe 4 : Calendrier sportif 2024

CDV77 2024



Paques : 31/03/2024
 Mercredi 1er et 8 Mai 2024
 Ascension 9 Mai 2024
 Lundi Pentecote : 20 Mai 2024

Dériveurs		Habitables / Quillards de Sport	
CHOISY LE ROI	10/03/2024		
VAIRES/MARNE	17/03/2024		
		MORSANG	14-avr
		YCPF	21-avr
MELUN	28-avr		
ST FARGEAU	26-mai	ST FARGEAU	19-mai
MONTEREAU	08-09/06		
		RAID MORSANG	16-juin
DAMMARIE	23-juin		
VILLENEUVE/YONNE	30-juin		
PRAILLONS	01-sept		
YCPF	08-sept		
SEINE PORT	15-sept		
		MONTEREAU	22-sept
		YCPF	06-oct
		ST FARGEAU	13-oct
		SEINE PORT	20-oct
VIRY CHATILLON	10-11/11		

Document ajusté par retrait du 02 Juin en séance

Le document maintenu à jour est disponible sous cdv77.fr



Annexe 5 : Bilan des comptes 2023

RAPPORT FINANCIER du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Trésorerie au 1^{er} janvier 2023 + 5 501,31 €

Recettes

Subvention (Conseil Départemental)	800,00 €	
Cotisations clubs 2022 et 2023 (55 € < 50 licenciés / 65 € > 50 licenciés)	690,00 €	
Recettes Assemblée Générale CDV 77	0,00 €	
Recettes diverses	0,00 €	
Intérêts sur livret 2023	125,34 €	
	<hr/>	
	1 615,34 €	+ 1 615,34 €

Dépenses

- Entretien et fournitures diverses	0,00 €	
- Frais de secrétariat	0,00 €	
- Frais postaux	0,00 €	
- Frais bancaires	5,70 €	
- Récompenses, lots et coupes	221,68 €	
- Assurances	163,97 €	
- Formations	110,30 €	
- Remboursement déplacements et missions	0,00 €	
- Aides aux clubs (formation grue)	240,00 €	
- Dépenses Assemblée Générale CDV 77	160,90 €	
- Dépenses diverses	304,63 €	
- Cotisation CDOS 77	71,00 €	
	<hr/>	
	1 278,18 €	- 1 278,18 €

Placements au 31 décembre 2023

Livret A CIC	4 356,51 €	
Compte courant CIC	1 481,96 €	
	<hr/>	
	5 838,47 €	+ 5 838,47 €



Annexe 6 : Budget prévisionnel 2024

	RECETTES	DEPENSES
Subventions		
Subvention Conseil Général	800,00 €	
Subvention ANS	0,00 €	
Cotisations		
Cotisations clubs (60 € < 50 licenciés / 70 € > 50 licenciés)	560,00 €	
Manifestations		
Assemblée générale CDV 77	0,00 €	
Autres recettes		
Intérêts sur livret A	130,00 €	
Affiliation		
Cotisations CDOS 77		75,00 €
Manifestations		
Dépenses Assemblée Générale CDV 77		245,00 €
Déplacements		
Remboursement déplacements et missions		30,00 €
Autres dépenses		
Frais de secrétariat		10,00 €
Frais postaux		10,00 €
Services bancaires		5,00 €
Assurances		165,00 €
Formation		200,00 €
Récompenses, lots et coupes		250,00 €
Entretien et fournitures diverses		100,00 €
Aides aux clubs		400,00 €
Immobilisations		0,00 €
TOTAL	1 490,00 €	1 490,00 €